

tiédeur : telles circonstances de nature, de situation, de contacts, peuvent susciter d'abondantes éclosions, presque inévitables, de péchés véniels : si l'on s'efforce de les prévenir, si on en a horreur, si on les accuse et surtout si on les punit, ils ne sont que des accidents dans la vie. La tiédeur est dans l'abandon de la volonté à les commettre, dans l'insouciance où l'on se tient de les avoir commis, dans le plaisir goûté des jouissances mauvaises qu'ils procurent et le contentement des difficultés et des sacrifices qu'ils évitent : en quoi se réalise l'affection qui veut sciemment et délibérément, sinon le péché en lui-même, du moins les avantages que la convoitise charnelle trouve dans le péché, à l'encontre des sacrifices qu'impose le devoir et qu'il ne paie que de joies spirituelles.

Le prêtre tiède nous paraît très exactement dépeint sous les traits suivants par un vieux théologien de XVII<sup>e</sup> siècle : " L'homme tiède est celui qui n'oserait pas, de volonté délibérée, offenser Dieu mortellement et qui, croyant avoir ainsi satisfait à tout ce qu'il doit, s'estime un juste ; négligeant d'ailleurs le soin d'une vie plus pure et plus parfaite, il s'abandonne volontiers aux mouvements de ses convoitises, — aux inclinations de sa nature, à ses défauts de caractère, aux attraits de la vanité, aux séductions de la sensualité, — et il avale le péché comme de l'eau, pourvu qu'il lui paraisse véniel. Bien qu'un tel homme puisse rigoureusement se tenir en état de grâce tant qu'il est préservé des fortes tentations de la concupiscence, il est bien à craindre qu'il ne succombe quand elles se présenteront. Aussi, vit-il en constant danger de commettre le péché mortel et de compromettre son salut éternel. Bien plus, étant donné les occasions si fréquentes de péché dont est remplie la vie, c'est une nécessité quasi fatale qu'il tombe, et même souvent, dans des fautes graves (6). "

(à suivre).

(6) Trepidus est qui Deum quidem non audet mortaliter, sciens et volens, offendere, ideoque se putat justum, sed purioris et perfectioris vite studium negligit ; unde se facile propriis concupiscentiis permittit, et quævis peccata devorat, quæ sibi tantum venialia videntur. Hic, licet possit esse in statu gratiæ, si videlicet ei gravis tentatio concupiscentiæ non occurrat, facile tamen, ea occurrente, in peccatum mortale cadit ; unde in magno versatur peccati et salutis periculo, sæpeque inter tot occasiones quibus plena est hæc vita, in peccatum mortale reipsa prolabitur. — Alcazar, a Corn. cit. in Apoc., III, 15,